

5) Pôle Solidarité Citoyenneté Culture – Direction de la Culture : Évolution des astreintes (avis) ;

- Astreintes

La date d'effet des nouvelles astreintes dépendra de la finalisation de la rédaction des fiches procédures (mallette, kit, process) et de la constitution des équipes.

A la question posée au sujet du CRR de "qu'entendez-vous par "fonctions comprenant des responsabilités particulières?", il nous a été répondu : "la capacité à prendre des décisions du cat. B. Fonctions qui lui permettent de prendre des décisions."

Pour faire court, vous auriez pu venir en CST avec un dossier finalisé et des agents réellement informés de ce qui les attend.